

# Chambr'Agri 14

Lettre d'information de la Chambre d'agriculture du Calvados

## ACTUALITÉ

### L'activité agricole, c'est en zone « A » !

Le groupe des élus Chambre d'agriculture en charge de l'urbanisme s'est réuni fin mai. Les membres du groupe participant aux réunions qui jalonnent la construction des documents d'urbanisme, qu'ils soient élaborés à l'échelle communale ou intercommunale, font le constat que l'activité agricole est parfois mal connue : lors du repérage pour le diagnostic de

territoire, des sièges d'exploitations sont oubliés et l'activité agricole peut passer au second rang, derrière l'approche environnementale, quand il s'agit au final de positionner le zonage. Du coup, la zone naturelle « N » s'impose, avec bien souvent son lot de restrictions vis-à-vis de la constructibilité.

Les élus veulent donc un réel engagement

des collectivités à classer en zone « A » les sites de production agricole. En revanche, les constructions autorisées dans cette zone se doivent d'être directement liées à l'entreprise agricole et à son activité, y compris quand il s'agit de diversification.

Stéphane Berzinger

02 31 70 25 35

stephane.berzinger@normandie.chambagri.fr

### Passer en AB : se poser les bonnes questions

*Presque 600 fermes en agriculture biologique dans le Calvados maintenant, une cinquantaine de nouvelles exploitations franchissent le pas chaque année. Pour la réussite de votre projet, la dimension économique doit être un domaine de réflexion, mais pas le seul. Tour d'horizon des questions incontournables.*



Ai-je un acheteur ou un débouché pour mes produits bio ? Il est indispensable de s'assurer qu'une laiterie, qu'un collecteur d'animaux ou de céréales sera preneur de mes produits. Ou encore, il faudra démarcher une clientèle avec un projet de vente directe.

Ai-je une vision réaliste du futur fonctionnement de mon exploitation en AB ? Il est nécessaire pour cela de visiter d'autres exploitations avant de se lancer, de bien préparer et cerner les changements à venir, de se former, de faire une étude de conversion.



*Etre curieux lors des portes ouvertes et salons : étape indispensable pour réussir votre projet AB.*

Est-ce envisageable d'arrêter des ateliers non convertibles ? Ce peut être le cas d'un atelier taurillon, de veaux gras...

Ma trésorerie peut-elle supporter une phase de changement ? La conversion peut entraîner des investissements spécifiques, les nouvelles cultures peuvent connaître des accidents, les prix bio sont accessibles seulement au bout des 2 ans de conversion, les aides à la conversion peuvent être versées avec retard.

Suis-je prêt à changer mes repères techniques ? Il faut s'attendre à une baisse des rendements des cultures et des performances animales, à réviser ses techniques de désherbage, à conduire une part plus importante de l'herbe dans le système fourrager ou de la prairie dans la rotation culturale...

Suis-je à l'aise avec un raisonnement économique différent : la recherche d'autonomie maximale pour compenser des rendements inférieurs et minimiser les intrants dont les prix sont élevés en bio, l'intégration de cultures à moins forte valeur ajoutée pour des raisons

agronomiques, la production non systématique de sa référence laitière ?

Est-ce qu'une modification des relations avec l'entourage professionnel m'affecte ? Par exemple, mes nouvelles pratiques seront observées par les voisins, les autres exploitants, vous serez éventuellement amenés à changer de collecteur, de fournisseurs, de vétérinaire...

Un changement d'organisation du travail me conviendrait-il ? Augmenter la main d'œuvre ou réduire les volumes, répartir différemment les temps de travaux dans l'année en particulier avec les récoltes d'herbe ou de luzerne, décaler les périodes de semis...

Suis-je prêt à accepter un contrôle supplémentaire ? Toutes les fermes bio sont contrôlées au moins une fois par an par un organisme certificateur.

Pour aller plus loin, consultez vos conseillers AB !

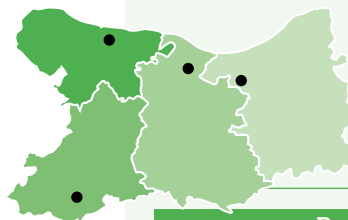
Thierry Métivier

02 31 51 66 32

thierry.metivier@normandie.chambagri.fr

## JURIDIQUE

### La vie des entreprises agricoles du Calvados en 2020



Bessin

#### De l'or vert dans le Bessin !

Après 10 ans à exercer à travers le monde le métier de scaphandrier, Mathieu BOUTET décide de s'installer à Longues sur mer et de démarrer un nouveau projet professionnel lui permettant de profiter pleinement de sa famille. Depuis l'été 2019, avec sa compagne, il gère le gîte de la Ferme de Longues et mène un projet agricole peu commun.



Lors de ses séjours en Afrique, il découvre les bienfaits d'une cyanobactérie filamenteuse, la spiruline qui, au sein de certaines communautés, permet de réduire la mortalité infantile et de lutter contre la sous-nutrition. Malheureusement, cet aliment aux qualités exceptionnelles est trop peu connu.

Fort de ce constat, il rencontre la Fédération des Spiruliniers de France et décide de créer sa ferme pour produire cette algue aux multiples vertus dans une démarche éco-responsable.

Après un choix précis des souches qu'il utilisera, ilensemence les 560 m<sup>2</sup> de bassins de sa ferme chauffés par géothermie. Le développement de la spiruline se fait sans produit phytosanitaire.

Après la récolte, la micro-algue est pressée puis séchée à 28° durant une nuit. Le choix de la laisser en état de brindille pour la consommer permet de préserver au maximum les qualités nutritionnelles de l'algue.

Appréciez la chaque matin pour conserver la vitalité des conquérants du Nord !

Venez découvrir la Spiruline des Vikings à Longues-sur-mer (10 route d'Arromanches) - 07 66 14 42 58 - ou sur [www.laspirulinedesvikings.fr](http://www.laspirulinedesvikings.fr)

Éric Frémont  
02 31 51 66 36

[eric.fremont@normandie.chambagri.fr](mailto:eric.fremont@normandie.chambagri.fr)

Le Centre de Formalités des Entreprises (CFE) a connu une légère baisse du nombre de dossiers traités en 2020, de 4% par rapport à 2019.

Les créations connaissent deux phénomènes différents. Les créations individuelles ont augmenté de 18% quand les créations de sociétés ont reculé de 18%. S'agissant des entreprises individuelles si les activités équestres restent majoritaires, la 3<sup>ème</sup> place est désormais occupée par l'activité de culture et élevage associés à la place de culture de céréales. La pluriactivité dans ces entreprises reste stable à 61%.

Pour les sociétés la culture céréalière reste en 1<sup>ère</sup> position devant la production laitière et l'élevage équin. Sur les deux formes, la région Pays d'Auge reste la plus dynamique, comme tous les ans. La forme EARL reste toujours la plus plébiscitée des sociétés créées mais on peut noter que l'écart avec le nombre de SCEA se réduit. La troisième forme choisie est pour une fois une société commerciale : la société par actions simplifiées.

Les modifications d'entreprises sont en baisse de 14% pour les individuelles et 20% pour les sociétés. Les transferts de siège pour les individuels et les modifications sur les dirigeants pour les sociétés sont les modifications les plus importantes.

Dans les deux formes d'entreprises, la région Pays d'Auge est la plus active.

Une hausse des cessations d'exploitations est à noter. Du côté des individuelles elle est sensible (7%). Pour les sociétés, la hausse est plus importante à 64,5%. Le Pays d'Auge est là-encore la région où il y a le plus de cessations d'entreprises individuelles, mais s'agissant des sociétés c'est le Bocage qui en a connu le plus.

Enfin, Le nombre total de fonds agricoles s'élève à 65 dont 15 créés sur l'année 2020. En conclusion et comme les années précédentes, la région Pays d'Auge est la plus active au niveau de la vie des exploitations agricoles. Les activités équestres restent très présentes dans notre département.

Céline DUREUIL-BOULLIER  
02 31 70 25 43  
[cfe@calvados.chambagri.fr](mailto:cfe@calvados.chambagri.fr)

## INSTALLATION

### Les chiffres-clés de la transmission en 2020

Au **Point information transmission**, l'année 2020 a été marquée par l'effritement de la demande, 29 rendez-vous contre 43 en 2019. Le graphique ci-dessous présente les principales thématiques abordées.

Quant au **Répertoire départ installation**, il a enregistré du côté des **cédants** :

- 15 nouvelles offres (comme en 2019), malgré la pandémie,
- 48 offres d'exploitations au total sur l'année, majoritairement en lait (28), aucune en grandes cultures,
- 8 exploitations transmises, pour 96 mises en relations.

Du côté des **candidats** à l'installation, 36 nouvelles inscriptions en 2020, soit un total de 135 candidats en recherche d'exploitation fin 2020. Les nouvelles

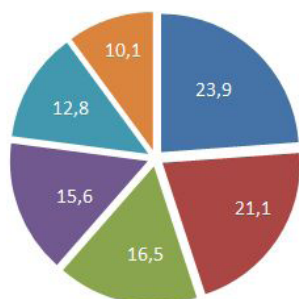
tendances de recherches se confirment depuis maintenant quelques années :

- les systèmes lait restent majoritaires (39% des demandes), la tendance à la baisse se stabilise, mais la demande de systèmes de production plus résilients se fait sentir (AOP, Bio, autonomie),
- maraîchage, viande bovine et autres productions (porc, volaille et équins) représentent entre 15 et 20% des demandes,
- les systèmes polycultures sont demandés (16%), mais avec un déficit d'offre flagrant.

**Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les conseillers transmission de la Chambre d'Agriculture.**

Vincent Salesse  
02 31 68 95 21

[vincent.salesse@normandie.chambagri.fr](mailto:vincent.salesse@normandie.chambagri.fr)



- Démarches liées à la cessation
- MSA (retraite, parcelle de subsistance...)
- Recherche d'un successeur / intégration d'un nouvel associé
- Questions sur le foncier (vente ou location, DAE...)
- Evaluation de l'exploitation
- Transfert des contrats, des DPB...

## Bocage

## Agriculteurs du Bocage, venez avec vos projets et questions !

Comme Lisieux en 2019 et Bayeux en 2020, l'équipe de Vire organise le 2 juillet sa journée ouverte à tous les agriculteurs du Bocage. De 9h30 à 17h, conseillers et élus de la Chambre d'agriculture répondront à vos questions.

Vous avez des projets d'installation, transmission, bâtiment, évolution de système, Agriculture Biologique, main d'œuvre, filières, circuits courts ... comment les financer ? Quelles sont les démarches juridiques à anticiper ? Subventions accessibles ? Quelles sont les conséquences pour votre trésorerie, vos remboursements, votre charge de travail ? Vous vous intéressez au bas carbone, à la plantation/valorisation des haies, à la certification HVE (Haute Valeur Environnementale), vous avez des questions sur vos pratiques culturales et animales, quelles pistes d'adaptation technique ?



### Un accès gratuit à nos services pour vous informer

Vous pourrez faire un point réglementaire : registre phytosanitaire, cahier d'épandage, plan d'épandage, plan prévisionnel de fumure... en cas de contrôle, êtes-vous à jour ? Quels outils pour vous faciliter la tâche ? Nous vous ferons découvrir des produits locaux issus d'exploitations agricoles du Réseau « Bienvenue à la Ferme ».

Alors, n'hésitez pas, rendez-vous le 2 juillet ! Pour faciliter l'organisation et éviter les temps d'attente, inscriptions obligatoires et limitées selon les précautions sanitaires du moment au 02 31 68 11 16.

Suite au déménagement de notre antenne fin janvier, la **présentation officielle des nouveaux locaux** se fera également à cette occasion, au 201 route de la Douitée.

David Delbecque  
02 31 68 65 71

david.delbecque@normandie.chambagri.fr

## Pays d'Auge

## A la croisée des chemins

### « agriculture - collectivités »

Plusieurs plan d'actions sont en passe d'être mis en œuvre sur le Pays d'Auge qui impacteront directement les agriculteurs. Les élus de la Chambre d'agriculture suivent activement les travaux en cours. Ainsi, la Communauté d'Agglomération de Lisieux élabore son Plan Alimentaire Territorial dont l'ambition est de mener des actions favorisant l'agriculture et de préserver sa capacité de production agricole et agroalimentaire. La communauté de communes du Pays de Honfleur-Beuzeville est sur le point de finaliser le plan d'actions concernant l'agriculture de son Plan Climat Air Energie Territorial.

### Alimentation, climat, air, énergie... et aussi préservation de la qualité de l'eau

Le SAEP des sources de Cresseveuille travaille sur l'élaboration d'un plan d'actions visant la préservation de la qualité de l'eau sur les captages de Pimont - Gonnevilliers sur Honfleur, Cresseveuille - Fourneville, Vallée d'Ingres - La Rivière St Sauveur, et Moulineaux - Equemauville. Les exploitants qui valorisent des surfaces sur ces aires d'alimentation de captage sont contactés pour établir un diagnostic des pratiques.



Enfin, la commune de Goustranville, soucieuse de préserver l'activité agricole au sein de son territoire investit dans un **diagnostic agricole**. Les exploitants de cette commune, en âge de prévoir leur retraite, pourront bénéficier d'un entretien sur les étapes de la transmission.

Noémie Gourtay  
02 31 53 55 10

noemie.gourtay@normandie.chambagri.fr

## Plaine

## Pomme de terre, des pratiques innovantes à l'essai

Les Chambres d'agriculture de Normandie en partenariat avec l'ARPTN\* réalisent des essais en pomme de terre pour accompagner les producteurs normands dans la réduction d'intrants. Focus sur les actions mises en œuvre dans le programme POMTerr'Eco.

### Améliorer la fertilité des sols en rotation avec la pomme de terre

Dans ce sens, les pratiques développées en agriculture de conservation sont favorables mais des questions se posent sur leur impact sur la lavabilité des tubercules, la pression ravageur du sol, le risque d'endommagement à la récolte. L'objectif des essais est d'évaluer l'impact d'une destruction tardive combinée à des techniques de travail de sol simplifié.

### Réduire les fongicides

Les axes de travail sont la baisse du nombre d'interventions phytosanitaires et la réduction des doses de fongicides. L'**innovation variétale** est essentielle. Les nouvelles variétés sont évaluées en condition de production AB pour connaître leur sensibilité aux bioagresseurs (Mildiou, Taupin, Doryphores...) ainsi que leur potentiel, présentation et qualité gustative. La **réduction des doses de fongicides** contre le Mildiou est également mise à l'essai dans le projet POMTerr'Eco.

### Adapter des stratégies alternatives aux antigerminatifs

Pour anticiper Le retrait du CIPC, antigerminatif utilisé depuis 40 ans en stockage pomme de terre, des alternatives ont été testées pour accompagner les producteurs. Les solutions AB sont assez performantes, mais nécessitent un stockage à basse-température (4-6°C maxi).

Si vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous.

Valérie Patoux  
02 31 53 55 09

valerie.patoux@normandie.chambagri.fr

\*ARPTN : Association Régionale de la Pomme de terre et de l'oignon de Normandie

Réalisé avec l'appui financier de :







## FORMATION

# Je prépare l'avenir, je développe mes compétences



Participez aux formations organisées par la Chambre d'agriculture.

### Produire de l'énergie sur mon exploitation : méthanisation et photovoltaïque

J'évalue l'intérêt d'un projet de méthanisation ou de production d'électricité sur mon exploitation.

1j : 28 octobre à LISIEUX  
Peggy MALBRANCHE  
02 31 31 87 67

### Utiliser l'acupuncture sur mes chevaux initiation

Je découvre quelques points d'acupuncture pour agir dans des situations simples.

2j : 8 novembre et 14 janvier 2022 à  
HEROUVILLE  
Laurence FOS  
02 31 70 25 33

### Produire autrement avec l'Agro écologie

Je découvre l'agro écologie et les pratiques transposables sur mon exploitation.

1j : 4 novembre à LISIEUX  
Peggy MALBRANCHE  
02 31 31 87 67

### Sécuriser mes ventes de chevaux avec un contrat formalisé

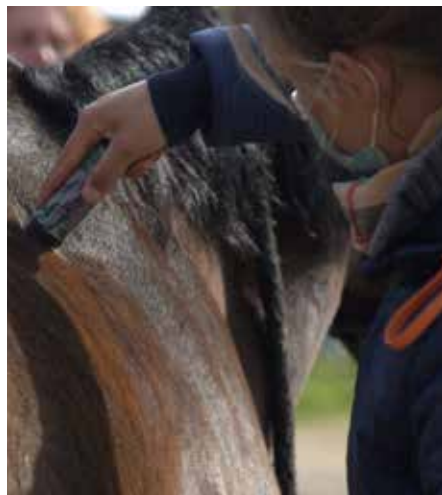
Je me protège des risques juridiques liés à la vente d'équidés.

1j : 1er décembre à HEROUVILLE  
Laurence FOS  
02 31 70 25 33

### Rédiger mes contrats dans le cadre des activités équestres

Je connais mes droits et devoirs envers mes clients, cavaliers et propriétaires.

1j : 2 février 2022 à HEROUVILLE  
Laurence FOS  
02 31 70 25 33



Informez-vous, inscrivez-vous sur :  
[normandie.chambres-agriculture.fr](http://normandie.chambres-agriculture.fr)  
rubrique formation.

## AGENDA

### Porte ouverte à l'antenne Chambre de Bayeux

10 septembre, de 9h à 17h,  
à St Martin des Entrées

Venez rencontrer vos conseillers et élus, en rendez-vous individuels, sur la thématique de votre choix : appui juridique, conseil en bâtiment, culture, élevage, circuits courts, conseils réglementaires. Nous vous accueillons et répondons à toutes vos questions.

Contact : Aude Jourden  
02 31 51 66 33

### Stockage/épandage des effluents d'élevage et qualité de l'air

9 septembre, de 13h30 à 17h,  
à Roullours

Dans l'objectif de réduire l'émission d'ammoniac et de particules dans l'air, échanges et démonstrations autour de 2 leviers : couverture des fosses et épandages avec pendillards, enfouisseurs, automateur.

Contact : David DELBECQUE  
02 31 68 65 71

## Plan d'épandage



## Votre contact dans le Calvados :

Emeline Legros

06 73 25 01 23

[emeline.legros@normandie.chambagri.fr](mailto:emeline.legros@normandie.chambagri.fr)



Votre parcellaire a changé ou vous avez eu une évolution de votre cheptel ?  
Votre plan d'épandage actuel n'est plus conforme à la réglementation ou n'est plus à jours ?  
Vous souhaitez identifier vos parcelles épandables et optimiser vos apports d'engrais organiques ?

**Nous vous proposons de réaliser votre plan d'épandage selon votre besoin !**

